45e ANNEE. — N° 25 DIMANCHE 26 FÉVRIER 1905.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES..... 50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

Pour ceux qui ne lisent QUE LE DIMANCHE

LA SEMAINE

EN FRANCE

Le budget. — La loi de deux ans et la Séparation.

A la Chambre, on poursuit l'étude du budget, mais combien lentement. Toute la semaine a été consacrée à une discussion sur les dépenses de la marine.

Deux courants se sont fait jour dans les interpellations qui ont été greffées sur ce chapitre, l'un favorable au développement de nos escadres et cherchant, par mégalomanie, à engager la France dans des dépenses extraordinaires ; l'autre sage et prudent, voulant se contenter de bien utiliser les forces et l'argent et refusant de s'engager sur les traces de l'Allemagne par prudence. La Chambre paraît d'ailleurs bien disposée à ne pas suivre les Doumer et Bos dans leurs folles prétentions de suprématie maritime.

Dans la discussion, un incident comique a réjoui la Chambre ; il était provoqué par l'amiral Bienaimé, le successeur de Syveton et l'ennemi personnel de Pelletan. Les accusations grotesques de l'ancien amiral étaient telles qu'il a suffi à l'ancien ministre de quelques minutes pour metre les choses au point et faire rire toute la Chambre aux dépens du nationalisme.

***

Dans la presse, deux questions sont étudiées en vue des prochains débats du Parlement ; la question de la loi de deux ans qui sera, semble-t-il, votée par la Chambre telle qu'elle l'aura reçue du Sénat, et la question de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Le projet Bienvenu-Martin est en général bien vu de l'opinion républicaine ; il suffira de quelques atténuations de son libéralisme pour en faire une excellente loi. Et il n'est pas douteux qu'avant peu la France ne réalise en son entier le principe de la liberté absolue de conscience.

***

A L'ÉTRANGER

En Russie. — La guerre Russo-Japonaise.

En Russie, la mort du grand duc Serge, un des plus féroces soutiens de l'autoritarisme, semble avoir frappé le gouvernement de terreur. Il est manifeste qu'à la cour, on hésite entre deux solutions : ou céder à la Révolution en donnant un peu de liberté, ou bien renforcer les mesures policières pour écraser toute rébellion.

Si la solution de liberté l'emporte, c'est la Russie sauvée, elle risque de conserver son unité en ralliant à elle les petites nationalités qui s'en éloignent comme la Finlande et la Pologne. Et surtout, ses ressources économiques renaîtront et se développeront avec l'appui de la France qui a déjà fourni des milliards et dont le crédit seul empêche la banqueroute de l'Etat moscovite.

Avec le régime policier maintenu, c'est la guerre au couteau entre la nation et son gouvernement, c'est l'oppression atroce et la lutte sans trêve pour la vie encore plus que pour la liberté. Bref c'est l'anarchie se développant et conduisant la nation russe à la décadence et à la ruine.

Que le tsar s'inspire donc une fois pour toutes des véritables intérêts de ses sujets et du souci de sa dynastie.

***

En Mandchourie, les choses vont de plus en plus mal. C'est la déchéance irrémédiable qui s'accuse et cela d'une façon si évidente que le *Gaulois* lui-même désespère de la victoire des Russes.

Tout d'abord, l'armée du maréchal Oyama est parvenue à tourner les troupes de Kouropatkine et les communications de l'armée russe avec Moukden sont très menacées.

Puis la presse tsarophile ne peut plus déguiser l'anarchie du commandement ; elle avoue que le général Grippenberg a non seulement désobéi à son chef en faisant la malheureuse attaque de Sandepou, mais qu'il a abandonné sans ordre ses troupes d'Extrême-Orient et qu'il se trouve dans la position de désertion. Le tsar a cependant reçu ce soldat-type et s'il a été dur dans la conversation, on ne voit pas que Grippenberg ait été arrêté et jugé.

Toutes ces raisons font que la Russie songe à la paix ; on annonce des intermédiaires bénévoles comme l'empereur d'Autriche ou bien le ministre de France. Et les conditions mises par les Japonais sont développées tout au long par certains journaux.

LE FURETEUR.

LA SÉPARATION

Les cléricaux, qui n'en sont point à une insinuation près, affirmaient très sérieusement, il y a quelques jours, que la commission de la séparation, d'accord avec le gouvernement, allait s'employer à faire retarder le plus possible le débat sur la séparation.

Le président de la commission, l'honorable M. Brisson, s'est donné la peine de démentir cette information tendancieuse.

C'était bien inutile, car la commission, par la rapidité avec laquelle elle s'est mise à l'œuvre, s'est chargée de réduire à néant ce mensonge.

En trois séances, elle a pu terminer l'examen du projet du gouvernement et arrêter toutes les dispositions dont elle entend demander le vote à la Chambre.

Constatons, tout de suite qu'il n'y a pas, à vrai dire, de divergences de vues bien sensibles entre la Commission et le gouvernement.

M. Bienvenu-Martin avait affirmé son vif désir d'entente. Nous sommes convaincus qu'il acceptera les modifications apportées à son projet.

Une seule modification a une assez grande importance, c'est celle relative aux pensions.

Le gouvernement proposait qu'on assurât à tous les prêtres, quelle qu'ait été la durée de leurs services, une rente viagère annuelle égale à la moitié de leur traitement.

Il y avait là une générosité peut être excessive et le système de la commission paraît à coup sûr préférable.

Le gouvernement ne réalisait pas en effet la suppression réelle du budget des cultes ; il ne faisait qu'un tiers d'économie sur les dépenses actuelles. C'était vraiment trop peu.

La Commission admet le principe d'une retraite pour les prêtres âgés, ayant trente années de service. Légalement, sans doute, on ne leur doit rien, mais il y a un devoir d'humanité auquel l'Etat ne doit pas se soustraire.

Mais pourquoi accorderait-on une rente perpétuelle à des prêtres jeunes qui trouveront à s'employer dans l'avenir comme dans le passé ?

Les associations religieuses leur continueront leur traitement, pourquoi l'Etat bénévolement augmenterait-il leurs revenus ?

A ces prêtres, la Commission accorde de simples indemnités. La première année qui suit la séparation, elle leur alloue l'intégralité de leur traitement ; la seconde, les deux tiers ; la troisième, la moitié ; la quatrième année le tiers.

Quand l'Etat licencie les ouvriers qu'il occupe dans les ports, parce qu'il n'a pas de travail à leur donner, il ne leur assure pas d'aussi larges indemnités. Les cléricaux seraient donc mal venus à se plaindre qu'on n'use pas assez de bienveillance à l'égard des ministres du culte, et les propositions de la Commission sont tout à fait acceptables.

La Chambre va en être saisie à bref délai et il sera possible d'aboutir avant les vacances de Pâques. On ne pourra plus dès lors, mettre en doute les intentions du gouvernement et il restera établi que les républicains ont eu raison de lui faire crédit, car il tient ses promesses.

C. R.

Chambre des Députés

Séance du 25 février 1905 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. GERVILLE-RÉACHE
VICE-PRÉSIDENT

La Chambre continue l'examen du projet relatif à la répression des fraudes dans la vente des denrées alimentaires et des produits agricoles.

Les derniers articles sont votés et l'ensemble est adopté.

Et la séance est levée.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre reprend la discussion du budget de la marine ; on passe à l'ordre du jour de MM. Guieysse et Le Moigne invitant le gouvernement à présenter dans le plus bref délai un programme de constructions neuves.

M. Jaurès combat cet ordre du jour qui n'est qu'un engagement à prendre de gaspiller les finances.

M. Thomson dit qu'il s'agit de maintenir la marine dans son état actuel : les crédits demandés par lui sont strictement nécessaires ; il demande le vote de l'ordre du jour.

M. Caillaux déclare qu'il votera contre.

M. de Lanessan dit qu'il suffit de conserver la marine en l'état actuel.

M. Bos, au contraire, soutient l'ordre du jour qui est voté par 450 voix contre 108.

La Chambre passe à l'examen des divers articles du budget.

Les 4 premiers chapitres sont votés ; sur le chapitre 5, M. Lockroy présente des observations sur l'avancement des officiers Le ministre promet d'étudier la question.

M. Déjeante demande la suppression des aumôniers de la marine.

Par 343 voix contre 230 l'amendement est rejeté.

Les 14 premiers chapitres sont votés.

Et la séance est levée.

Séance du 24 février 1905 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre continue la discussion du budget de la marine.

Sur le chapitre des salaires, M. Gerville-Réache déplore l'insuffisance des salaires des ouvriers de la marine ; il demande que l'on fasse le nécessaire pour qu'ils reçoivent 2 francs par jour en moyenne.

M. Cochery dit que la commission a fait ce qu'elle a pu pour l'instant dans le but de soulager les misères des ouvriers maritimes : il espère que le ministre fera son possible pour donner satisfaction.

M. Mulac, parle en faveur des ouvrierr des arsenaux. M. Lockroy voudrait que le travail se fît à la tâche, motion que M. Guieysse combat.

Les chapitres relatifs aux salaires sont votés.

Et la séance est levée.

Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

M. Dansette fait connaître que par suite du refus de proclamer le résultat du scrutin municipal, les commnes d'Armentières et d'Etaires, ne pourront pas prendre part aux élections sénatoriales qui vont avoir lieu le 2 avril dans le Nord.

L'incident clos, la Chambre reprend la discussion du budget de la marine.

M. Isnard demande qu'on complète l'outillage des forges de Guérigny de façon que celles-ci puissent produire les plaques de blindage actuellement commandées à l'industrie privée.

La motion de M. Isnard est adoptée.

M. Gérault-Richard demande que des études soient faites pour savoir si les éruptions du Mont Pelé à la Martinique ne menacent pas la rade de Fort de France.

M. Thomson répond que ces études auront lieu.

Les derniers chapitres du budget de la marine sont votés ainsi que le petit budget-annexe de la caisse des invalides de la marine.

La suite de la discussion est renvoyée à lundi.

Et la séance est levée.

Sénat

Séance du 23 février 1905

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le Sénat reprend la discussion du projet relatif à l'organisation du service du gaz à Paris.

M. Prevet parle contre le système de la régie municipale directe ; il défend son rapport et demande au Sénat de rejeter le projet, car le vice essentiel de la régie est qu'il n'y pas de responsabilité, tandis que le chef de l'entreprise a à défendre son honneur et ses intérêts.

M. Etienne soutient le projet voté par la Chambre et prie le Sénat de l'adopter.

Après quelques observations de M. Strauss le Sénat repousse le projet.

Et la séance est levée.

Les troubles en Russie

Clnq cents propriétaires d'écoles privées de filles et de garçons et les professeurs de ces écoles se sont réunis hier soir, et ont décidé que par suite des incertitudes de la situation, il convenait de fermer toutes les écoles aujourd'hui. Toutes les écoles de la ville sont maintenant fermées, excepté les écoles élémentaires pour les jeunes enfants.

Les employés du chemin de fer de Vienne se sont mis en grève cet après-midi, de sorte que la circulation se trouve arrêtée sur la ligne directe de Varsovie en Autriche et en Allemagne. Les grévistes ont empêché par la force les locomotives d'être sorties du dépôt. Une conférence très animée se poursuit actuellement entre les administrateurs du chemin de fer et les ouvriers.

***

Les conducteurs de train du chemin de fer de la Vistule demandent une augmentation de salaire, le directeur a fait savoir aux chefs de gare qu'il appuierait leurs revendications ; il espère en conséquence que l'ordre ne sera pas troublé par les employés. Ceux-ci ont décidé d'attendre une décision jusqu'au 24 février.

On a arrêté ici trois Tartares qui possédaient un dépôt d'armes secret

Toutes les écoles privées de garçons et de filles sont fermées.

Les Grèves à Pétersbourg

La situation devient de plus en plus critique à Pétersbourg. Les grèves prennent une rapide extension. On s'attend, si le manifeste impérial ne parait pas avant, à de graves troubles, le 4 mars.

Au Conseil de l'Empire

Le tzar a décidé de réunir, chaque vendredi, les ministres et les quatre présidents des sections du conseil de l'empire.

Cette réforme est considérable. Jamais les ministres ne se réunissaient en présence de l'empereur, ce qui occasionnait un manque de cohésion dans le gouvernement. On dément le bruit de la démission de M. Kokovtsoff.

La bonne médaille

Un individu parfaitement stupide, c'est le nommé Valentin, ce sous-officier vieux jeu, qui prend la mouche à l'occasion des aimables faiblesses de sa sœur Marguerite pour le médicastre Faust.

Ce malheureux est ridicule d'un bout à l'autre de l'histoire, et je n'ai jamais compris pourquoi on l'applaudit au moment de sa mort, quand il retrouve un reste de vigueur pour verser sur le crâne de la douce amoureuse un plein baquet d'injures dignes de Mme Angot.

Mais où sa sottise atteint au plus haut degré, c'est lorsqu'il se sépare de la médaille « qui lui vient de sa sœur », à la minute où il va croiser le fer avec le vieux jeune docteur, accompagné du célèbre mandoliniste Méphistophélès.

Ce crétin a déclaré lui-même, au début, que la médaille en question avait le pouvoir d'écarter la camarde, et c'est quand il va se trouver en face de cette dernière qu'il jette loin de lui un aussi précieux talisman.

Il est bête à tuer... Aussi, c'est ce qui lui arrive la seconde d'après, tandis qu'autrement, ayant la conviction d'être protégé par le cadeau de la petite Margot, il avait des chances de se tirer d'affaire, et aussi d'embrocher son ennemi Faust.

En effet, la conviction a une importance considérable en ces sortes de choses. Il ne faut donc pas rire des braves gens qui ne montent à bicyclette qu'avec un jeton de saint Christophe en poche.

Pourquoi saint Christophe a-t-il le don d'empêcher les pelles ? C'est ce que je ne saurais vous dire, et lui-même en eût été fort embarrassé de son vivant, mais le fait est certain, non moins certain que la dispute qui éclatera dans votre ménage si vous renversez du sel sur la table.

Aussi, le commerce des médailles antipelliques du grand saint Christophe commence-t-il à être assez fructueux, ce qui a donné l'idée de l'étendre à l'automobilisme. On a donc décidé que ce sacré personnage, si fort contre les pelles, ne le serait pas moins contre les pannes.

C'est moins prouvé.

A bicyclette, notre solidité vient de notre assurance. Si l'on est convaincu qu'on ne tombera pas, on ne tombe pas, et il n'en faut pas davantage pour assurer au talisman un pouvoir des plus certains.

Et ce sera le cas de dire que ce n'est pas la médaille, mais bien la foi qui sauve !

UN PEINTRE ALLEMAND

Le grand peintre allemand von Menzel, qui vient de mourir et qu'on n'appelait à Berlin que « la petite Excellence » — il était de taille minuscule — n'était rien moins que galant. Il ne pouvait supporter la présence des femmes dans son atelier, « parce qu'elles prétendent être traitées comme des êtres supérieurs », disait-il.

Une fois, une artiste dramatique fêtée, connue pour sa joliesse et sa bonne humeur, paria avec des amies qu'elle serait bien reçue par Menzel. Le pari fut tenu. L'artiste alla sonner à l'atelier du peintre qui, comme toujours, vint ouvrir lui-même.

— Qui êtes-vous ?

— Mlle Ernestine Wegner, artiste dramatique.

— Connais pas. Que désirez-vous ?

— Excellence, faire faire mon portrait.

— Je ne fais pas d'affiches de théâtre. Et il lui referma la porte au nez.

Mais l'anecdote la plus amusante et qui est historique est celle qui a trait au tableau du couronnement du roi et de la reine de Prusse Menzel n'y avait guère flatté les femmes, ni la reine Augusta, ni les dames de la cour, qui s'en ouvrirent au vieux « papa Wrangel » le feld-maréchal. Celui-ci se chargea d'aller demander à Menzel « d'embellir » un peu les femmes. Il fut bien reçu :

— Feld-maréchal, lui dit Menzel, je ne connais rien en choses de guerre et je ne m'en mêle pas. Faites-en autant pour l'art.

Et comme Wrangel insistait, Menzel le congédia peu poliment.

Le vieux soldat s'en alla, mais arrivé au seuil de l'atelier, il se retourna et, avec son accent de gavroche berlinois :

— *Onanjenehme kleene Krœt* ! (Désagréable petit crapaud), fit-il.

Le sobriquet est resté à Menzel.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Offensive japonaise

Le correspondant de la *Rouss* à Tin-Ke-Tchen télégraphie :

« Le 21 février au matin, deux compagnies japonaises se sont avancées, avec des canons, par les montagnes, vers Valin-Khé.

« Les Japonais ont amené des canons à Soui-Duun et ont repoussé une avant-garde russe à mille pas du défilé de Khabaline. Ils ont opéré le matin, du défilé de Tzinzeline, une offensive assez énergique, arrêtée par l'arrivée de l'artillerie des Russes. Ceux-ci ont même passé alors partiellement à l'offensive, mais ils ont dû, pourtant, le soir, abandonner le défilé.

« Les Japonais ont effectué, l'après-midi, une énergique offensive, au défilé de Tchenkoline, en enserrant les deux flancs de l'armée russe. Le soir, le lieutenant-colonel Sklifassowsky, après avoir tenu plusieurs heures, a rétrogradé un peu, sur l'ordre du chef d'avant-garde.

« Les Japonais n'ont pas manifesté une grande activité pendant la journée contre Tsin-Khé. Les avant-gardes russes ont commencé à passer à l'offensive. Le soir les Japonais ont été découverts en face des extrémités des deux flancs russes.

***

Le correspondant du *Novoié Vrémia* à Moukden télégraphie :

Le général Grippenberg a quitté le champ de bataille après des opérations malheureuses sur le flanc droit.

Je sais de source certaine que le généralissime ne l'a pas relevé de son poste.

Le départ du général Grippenberg, qui n'est même pas venu prendre congé du général Kouropakine, a été pour tous une douloureuse surprise. On ignore ce qui a poussé le général Grippenberg a agir ainsi. En admettant même qu'il ait eu raison de se trouver offensé, le moment ne semblait point opportun pour s'occuper de ses intérêts et de ses dissensions personnelles, lorsque toute la Russie, abimée de douleur, attendait des victoires.

Le général Kouropatkine

Le général Kouropatkine souffre beaucoup de la tension énorme d'esprit que lui impose son vaste commandement et il est atteint d'une maladie d'yeux provoquée par le froid. Il aurait perdu temporairement l'usage d'un œil. Sa stratégie est des plus déconcertantes, il étend ses lignes de défense considérablement sur la gauche, tandis que la droite continue à se porter graduellement en avant.

INFORMATIONS

A la Chambre

Les bureaux de la Chambre avaient à nommer, hier, un certain nombre de membres de grandes commissions, où des vacances se sont produites soit par des élections au Sénat, ou des entrées des titulaires dans le ministère.

A la commission de l'armée, il s'agissait de remplacer MM. Berteaux et Ruau, nommés ministres ; Dujardin Beaumetz, devenu sous-secrétaire d'Etat ; MM. Herbet, Malaspina et Dubois, décédés. Ont été élus : MM. Augagneur, Simonet, Empereur, Steeg, lieutenant-colonel Rousset et Plichon.

L'Union Républicaine

Le groupe de l'Union républicaine du Sénat s'est réuni sous la présidence de M. Antonin Dubost. Il a entendu M. d'Estournelle de Constant, qui a exposé le but et les tendances du groupe de l'arbitrage international, et montré l'intérêt qu'il y aurait à obtenir le plus grand nombre d'adhésions possible.

Sur la demande de M. Poirrier, le groupe s'est ensuite occupé des traités de commerce récemment conclus

par l'Allemagne avec diverses puissances. Il a décidé que la question serait portée à l'ordre du jour de sa prochaine séance, et a chargé MM. Jean Dupuy et Poirrier d'entrer en communication avec le gouvernement pour obtenir de lui tous les documents et tous les renseignements nécessaires à l'examen de cette question.

Le service d'un an

La loi sur le service de deux ans, votée par le Sénat, reviendra très prochainement devant la Chambre des députés. A cette occasion sera reproduite une proposition de loi en faveur du service d'un an avec engagements volontaires, présentée par plusieurs députés, parmi lesquels MM. Lasies et le général Jacquey. On se souvient que les 6 et 7 juin dernier elle avait recueilli l'adhésion de 130 députés.

Un pétitionnement public auprès de la Chambre est actuellement organisé en faveur de cette nouvelle réduction de service.

Commission de Prévoyance et d'Assurance sociales

M. Mulac, député d'Angoulême, a été élu par le neuvième bureau de la Chambre, membre de la commission d'assurances et de prévoyance sociales, en remplacement de M. Bienvenu-Martin. M. Mulac s'est déclaré partisan résolu de la création d'une Caisse de retraites, dont sera bénéficiaire toute personne, de l'un ou l'autre sexe, arrivée au terme de sa carrière d'activité sans avoir des ressources suffisantes pour vivre.

Cette Caisse serait alimentée par une taxe uniforme, recouvrée par le percepteur sur tout individu, quelle que soit sa situation de fortune, à partir d'un âge à déterminer, dix-huit ans par exemple pour la femme, à l'âge de la libération du service militaire pour les hommes.

Demandée ainsi à tout le monde, cette taxe serait peu élevée. L'Etat, le département et la commune interviendraient pour prendre la charge du montant des taxes accordées aux citoyens atteints par la maladie, le chômage ou des infirmités, ainsi qu'aux ménages chargés d'enfants. Les retraites seraient accordées un an après la mise en application de la loi.

Ce système a paru ingénieux, pratique et simple, digne en tout cas d'être étudié par la commission.

Les Vins artificiels

Une délégation du groupe viticole de la Chambre des députés, de la sous-commission d'agriculture et de la Société des viticulteurs de France, composée de MM. du Périer de Larsan, Decker-David, de Labatut, Bonnevay, Cazeaux-Cazalet, Augé, Vigné, Pierre Dupuy, Chaigne, députés; Jean Cazelles et Laurent, s'est rendue le 23 février, auprès de M. le directeur des contributions indirectes afin de s'entendre avec lui pour parer au plus grand des dangers qui menacent la viticulture française, c'est-à-dire la fabrication des vins artificiels par le sucrage et le mouillage.

Le directeur général, sur la demande des membres de la délégation, a fait espérer à ses interlocuteurs la présentation par le gouvernement d'un projet qui, s'il pouvait être adopté rapidement, produirait ses effets avant les vendanges prochaines.

Le voyage d'Alphonse XIII en France

Le comité commercial et industriel des fêtes franco-espagnoles, que l'ajournement de la visite du roi d'Espagne avait obligé d'interrompre ses travaux, s'est réuni de nouveau sous la présidence de M. Lourties, sénateur.

L'assemblée, considérant à présent comme certain le voyage du roi Alphonse XIII en France au mois de mai prochain, a affirmé sa résolution d'organiser, à l'occasion et au moment même de cette visite, une réception qui serait offerte par l'Union des groupes professionnels et économiques de France aux notabilités espagnoles du commerce, de l'industrie et de la finance.

Le comité reçoit dès maintenant les adhésions des personnes désireuses de participer à ces solennités.

Indo-Chine

Les désordres causés par les marins et les troupes de l'infanterie coloniale continuent. Les « fêtes » du 1er janvier en ont été une nouvelle occasion. Rixes, agressions, attaques à main armée, vols, coups de revolver et de couteau, rien n'a manqué à l'échange de tendresses et de sympathies que nos matelots et soldats en goguette se prodiguèrent. L'armée et la marine ont fait ce qui leur a été possible pour nous donner l'illusion que des bandes d'apaches étaient venues coloniser notre ville. Pendant quelques heures, Saïgon n'a rien eu à envier, sous ce rapport, aux boulevards extérieurs et aux quartiers excentriques des grandes cités.

Petites Nouvelles

On a vendu à Londres, pour la somme de 127.500 fr. le fameux diamant Aym, ainsi nommé parce qu'il fut pris à la bataille d'Aym à l'empereur Baber, fondateur de l'empire du Mogol.

— On annonce la mort de l'évêque d'Agen.

— M. Gebhard Emile, élu membre e l'Académie f rançaise, a pris séance jeudi sous la coupole de l'Institut. Il a fait l'éloge de son prédécesseur, M. Octave Gréard, M. Paul Hervieu lui a répondu.

— Le comité des Associations françaises de presse a procédé à l'élection de son bureau, qui est constitué de la façon suivante : Président, M. Jean Dupuy ; vice-présidents MM. Ranc, Alfred Mézières, Gustave Dubar, J. de Godlewsky, Ernest Merron ; secrétaire-général, M. Ferdinand Réal ; trésorier, M. Robert Charlié.

— La commission relative à la réglementation des débits de boissons a nommé président M. Gustave Denis, secrétaire M. Chateleyn, et rapporteur, M. Eugène Guérin.

— Un duel à l'épée a eu lieu à Paris entre M. Bailly, directeur de la *Presse* et M. Bernstein. M. Bailly a été blessé à la partie gauche de la gorge.

— Le courrier du Congo arrivé ces jours derniers apporté des nouvelles alarmantes de cette colonie où les Européens seraient en continuelle lutte avec les indigènes.

— M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction Publique, a inauguré jeudi, dans la galerie de paléontologie, la vitrine des grands carnassiers quaternaires, offerts au Muséum par M. Edmond de Rothschild.

REVUE DE LA PRESSE

De M. Edouard Lockroy dans la *Dépêche* :

Pour une nation comme la nôtre, qui est laborieuse et qui est riche, le premier besoin est d'écouler ses produits, tant industriels qu'agricoles ; de les envoyer à bon compte et vite sur tous les marchés où ils peuvent trouver des acheteurs ; de les faire connaître à l'étranger et, s'il se peut, de les répandre dans le monde entier. Elle doit avant tout organiser des moyens de transport de telle sorte qu'ils soient à la fois rapides et peu coûteux ; qu'ils permettent de lutter contre les concurrences étrangères et qu'ils ne grèvent pas outre mesure la production. De ces choses, que j'ai presque honte de répéter tant elles sont banales, tout le monde convient. C'est le pont-aux-ânes. Mais nous en sommes encore au pont-aux-ânes, ainsi que vient de le démontrer la dernière discussion du budget des travaux publics.

De M. Rouanet, dans l'*Humanité* :

Nous savons qu'il y a, en marge de l'Eglise, sans situation officielle définie, des moines et des abbés batailleurs, francs-tireurs n'appartenant à aucun corps régulier, apparents enfants perdus de l'Eglise, tels l'abbé Garnier, l'abbé Naudet, par exemple, qui se répandent dans les milieux les plus hétérogènes, se prodiguent dans des entreprises et des doctrines risquées que l'Eglise peut toujours désavouer. Ce sont là les éclaireurs de la milice catholique, chevauchant un peu dans toutes les directions, toujours prêts à se replier et à se contredire, dès qu'ils sont rappelés à l'ordre et à la mesure.

MOTS DE LA FIN

Dans une gargotte.

— Garçon, cette portion est microscopique.

— Que Monsieur y goûte, il trouvera peut-être qu'il y en a encore trop !

CHRONIQUE LOCALE

L'ANNUAIRE OFFICIEL

DU DÉPARTEMENT DU LOT

EST EN VENTE

Aux bureaux du *Journal du Lot* et chez les principaux libraires au prix de **1 fr. 50.**

Les cartes postales

Sur la proposition de M. Alexandre Bérard, sous-secrétaire d'Etat des postes et des télégraphes, M. Dubief, ministre du commerce, vient de décider que les cartes postales de fabrication privée, qui, d'après les règlements anciens, devaient être en carton, pourront à l'avenir être fabriquées avec du bois, du métal, de la gélatine ou toute autre matière consistante, pourvu qu'elles satisfassent aux conditions de poids (maximum 5 gr., minimum 1 gr. 1/2) et de dimensions (maximum 14×9, minimum 9×6) imposées à ces objets de correspondance.

Cette décision est destinée à favoriser l'industrie des cartes illustrées en permettant d'en varier encore les produits.

CAHORS

LES ECOLES COMMUNALES

Ainsi l'adjudication pour la construction des écoles publiques dans la commune de Cahors est faite ; sous peu, les travaux vont commencer et il y a tout lieu d'espérer qu'au mois d'octobre prochain les locaux seront prêts pour recevoir la population scolaire.

Ces constructions étaient nécessaires ; le besoin s'en faisait sentir et depuis longtemps le conseil municipal les avait inscrites à son programme.

C'est aujourd'hui chose faite, réjouissons-nous.

Mais à côté de ces constructions, n'y aurait-il pas lieu également de s'occuper de la réparation des écoles existantes ?

Dans sa dernière séance le conseil municipal a voté la création d'un 4e emploi d'adjointe à l'école de la rue Fénelon et a en outre voté une somme de 600 francs pour l'aménagement d'une nouvelle classe.

Nous avons, il y a 2 ans, dans les colonnes du *Journal du Lot*, passé en revue les diverses écoles de la ville et croyons-nous nous n'avions pas précisément fait ressortir le bon état de ces écoles.

Depuis cette époque, aucune amélioration n'a été apportée à ces locaux ou presque rien, à peine quelques centaines de francs ont été dépensés pour les réparations urgentes ; c'est dire que le mauvais état des écoles existe toujours.

C'est pourquoi, nous estimons que la municipalité devrait profiter de l'exécution prochaine des travaux de construction des écoles de hameaux, pour remédier à un état de choses qui est certainement préjudiciable à la santé des enfants.

Les écoles des rues du Lycée et Fénelon et celle du Vieux-Palais méritent un examen attentif, tant au point de vue des locaux que du mobilier scolaire.

Ce serait, croyons-nous, le moment d'y songer.

L. B.

Chemin de fer de Cahors à Moissac

On sait que par décision en date du 20 février, M. le ministre des travaux publics autorise la mise à l'enquête dans les départements du Lot et de Tarn-et-Garonne de la ligne de Cahors à Moissac, par la vallée de la Grande-Barguelonne.

L'avant-projet à soumettre à l'enquête est celui qu'a présenté la Compagnie d'Orléans le 31 janvier 1902 (voie normale).

Cet avant-projet que le conseil général des ponts et chaussées (4e section) a été d'avis de prendre en considération, comporte le même tracé que pour la voie étroite.

Ledit tracé se détache de celui de la ligne de Cahors à Montauban à 4,043 mètres de l'axe de la gare de Cahors, remonte le vallon de Barbasset, franchit près du Cluzel le faite séparatif du bassin du Lot et de la Garonne, descend par la vallée de la Grande-Barguelonne, qu'il traverse à Fourquet, pour remonter le plateau des Garvaises, puis redescendre par le vallon de la Madeleine jusqu'au chemin de fer de Bordeaux à Cette, auquel vient s'accoler à 1,408 mètres, côté Bordeaux, avant l'axe de la gare de Moissac.

La longueur d'axe à axe entre les gares de Cahors et de Moissac est de 65 kilomètres 828 mètres, dont 60 kilomètres 377 en tracé indépendant, se répartissant comme suit :

Dans le Lot : 27,460 ;

Dans la Tarn-et-Garonne, 32,917.

La ligne comporte entre les gares extrêmes six stations et quatre haltes.

La dépense, y compris 220.000 fr. pour les gares d'attache, mais non compris le matériel roulant, est évaluée à 10.426.000 fr., soit 158.400 fr. par kilomètre.

Parti socialiste

Les citoyens E. Dèzes et L. Marmiesse, conseillers municipaux, informent les électeurs qu'ils se tiendront à leur disposition dimanche matin 26 février de 10 heures à 11 heures 1/2, dans une des salles de la mairie.

Syndicat des ouvriers maçons tailleurs de pierre

Les membres du syndicat sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu lundi, 27 février 1905, à 8 heures du soir (Bourse du Travail).

THÉATRE DE CAHORS

Nous rappelons que ce soir, 25 février, au théâtre de Cahors, la troupe même du Théâtre des Folies-Dramatique donne la pièce trois fois centenaire :

Une Nuit de Noces

Vaudeville en trois actes de MM. KÉROUL et BARRÉ.

On commencera par un Vaudeville du Répertoire

EXPRESS-UNION

Musique du 7me de ligne

PROGRAMME DES 23 ET 26 FÉVRIER 1905

Allégro militaire.	Gurtner.
Si j'étais roi, ouverture.	Adam.
Il Raito, valse.	Arditti.
Rigoletto, fantaisie.	Verdi.
Souvenir du bal, mazurka.	Métra.

Allées Fénelon, de 3 h. à 4 h.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 18 au 25 février 1905

Naissances

Miquel, René-Paulin, rue Nationale, 13.

Delmas, André-Jean, rue Mascoutou, 12.

Constant, Suzanne-Angèle, rue du Séminaire, 3.

Arnal, Edouard-Jean, à Lamothe.

Soulié, Amédée-Julien, à la Maternité.

Publications de Mariage

Delsaud, Etienne-François-Pierre, libraire, et Gimbert, Constance, s. p.

Dupla, Jean-Casimir, sous-officier au 7me de ligne, et Niocel, Alice-Léonie, s. p.

Bru, Louis-Joseph, sacristain, et Vaeth, Marie-Herminie, s. p.

Cubaynes, Antoine, propriétaire, et Grèzes, Marie-Léonie, s. p.

Baudel, Jean, cantonnier, et Baudel, Marie-Mathilde-Angèle, s. p.

Lamouroux, Maurice-Jean-Antoine, employé de commerce, et Roques, Dolonie, s. p.

Mariages

Aurusse, Frédéric, couvreur, et Delpech, Elisa, robeuse.

Lufeaux, Calixte, comptable, et Pelet, Marthe-Marie, s. p.

Décès

Bousenot, Anne, 79 ans, s. p. rue St-André, 16.

Massalou, Jean, cultivateur, 54 ans, à l'Hospice.

Tulet, Marie-Anne, 60 ans, s. p. à Arbouys.

Garrigues, Christine, 70 ans, s. p. à l'Hospice.

Ricau, Rose, 79 ans, s. p. rue du Four-Ste-Barbe, 20.

Rozières, Pierre, employé de la préfecture en retraite, 82 ans, rue Clément-Marot, 5.

Bès, Jean, propriétaire, 83 ans, rue du Lycée, 40.

Gay, Guillaume, 84 ans, chef de division en retraite, rue du Lycée, 48.

Roche, Albert, soldat au 7me de ligne, 23 ans, célibataire à l'Hospice.

Arrondissement de Cahors

Lauzès

TABACS. — SEMIS

La grande sécheresse de 1904, a été cause que les planteurs de tabacs ont eu une mauvaise qualité, et surtout très peu de poids, et comme cette récolte est payée *au poids*, il en est résulté une perte sèche, pour les planteurs.

Mais ces derniers — surtout dans le Lot — tiennent à cette récolte, car pour un grand nombre d'entre eux, c'est leur seule ressource.

Les planteurs sont tenaces et courageux, et si la récolte de 1904 n'a pas été pour eux une année de rapport, ils vont redoubler de zèle et de travail, pour que la récolte de 1905 compense, — dans la mesure du possible — la précédente.

Mais pour cela faire il faut avoir de bons plants, il faut préparer et avoir un bod semis.

Nous allons donc essayer d'expliquer aux nombreux planteurs, lecteurs du *Journal du Lot*, de quelle façon, à notre avis, doit être préparé un semis, pour donner de bons résultats.

Les semis doivent être exposés au midi et bien abrités, surtout au nord et à l'est ; on doit mettre des abris de surface, ce qui, malheureusement, se fait rarement dans nos pays.

La terre doit être forte et bien ameublie. Nous ajoutons que pour avoir un bon semis, on devrait avoir soin de faire des brûlis.

Lorsque le plant ne trouve pas les substances qui lui sont nécessaires pour sa bonne venue, il languit, jaunit, disparaît en grande partie et le peu qui résiste est impropre au repiquage. De là la nécessité pour les planteurs *de notre région*, de s'approvisionner dans le commerce.

Pour établir un semis dans de bonnes conditions de réussite, on doit d'abord choisir un emplacement bien exposé au midi et bien abrité des vents froids. A défaut d'abris naturels, établir des abris artificiels. Eviter les endroits bas, humides et les courants d'air.

Il faut pour une plantation de 10 ares, trois mètres carrés de semis ; la largeur de la couche ne dépassant pas 1 m. 50, pour faciliter les sarclages, l'éclaircissage, etc.

Avoir soin de poser sur l'emplacement choisi, un fonds de branchages, d'épines de bruyères, ou toutes autres branches, pour empêcher les insectes d'établir des galeries sous les couches. Ce fonds doit être encadré de planches de 0 m. 40 à 0 m. 50 centimètres de hauteur et recouvert d'un lit de fumier frais de 0 m. 15 à 0 m. 20 centimètres au moins, ou bien avec un lit épais de feuilles mortes et de détritus de végétaux, qu'on tasse fortement après les avoir arrosés.

Ce fumier de feuilles mortes doit être recouvert ensuite par de la terre brûlée avant l'hiver, ou encore mieux, d'une couche de terreau de 0 m. 20 à 0 m. 25 centimètres d'épaisseur, dans lequel on aura, au préalable, mélangé de la suie, pour éviter les vers.

Les terres fortes et grasses ne doivent pas être employées, elles doivent être douces et bien ameublies.

Le terrain passé au crible auparavant, doit être réparti sur un lit de fumier, de manière à présenter un plan légèrement incliné vers le midi, afin de donner au semis, une exposition plus avantageuse et favoriser l'écoulement des eaux.

En général, on ne devrait employer qu'environ *deux* grammes de graines (*représentés par la capacité d'un dé à coudre ordinaire*) pour ensemencer une surface de 4 mètres carrés.

Afin de répandre la graine, de la manière la plus égale possible, on devrait la mélanger d'abord avec du terreau ou du sable fin. Placer ensuite ce mélange le long d'une planchette, plus longue que la largeur du semis, que deux hommes tiennent à environ 0 m. 20 centimètres *au-dessus* de la couche et légèrement inclinée vers le sol. Ces deux hommes, munis chacun d'une baguette, parcourent très lentement le semis, en frappant de petits coups secs et répétés *sous la planchette*, pour faire tomber le mélange.

L'ensemencement, fait de cette façon, a toujours donné de bons résultats pour ce qui concerne l'espacement des plantes entr'elles.

Recouvrir les couches pendant la nuit et les journées froides, de paillassons de toile, de planches, etc., placés à quelques centimètres au-dessus de la surface. Il importe d'entretenir un certain degré d'humidité, afin d'activer la végétation.

Faire les arrosements avec prudence, et se servir de préférence d'eau de rivière ou de pluie, et dans le cas où on emploierait l'eau de fontaine ou de puits l'exposer au soleil pendant quelques heures avant de s'en servir.

L'emploi des matières *caustiques* est nuisible.

L'éclaircissage et le sarclage doivent être l'objet d'une attention toute particulière.

Arroser le semis avant de procéder à ces opérations et immédiatement après, saupoudrer les couches de terreau fin pour recouvrir les racines.

Faire une chasse continue aux insectes et animaux destructeurs des semis, tels que : lombries, limaces, courtilières et rats ou campagnols.

Ainsi confectionnés et soignés, il n'est pas douteux que les semis fourniraient aux producteurs, du plant de qualité suffisante pour l'époque normale de la transplantation.

Dans un prochain numéro du *Journal du Lot*, nous entretiendrons les lecteurs de ce journal, de la préparation des terres.

Alcide DELFAU.

Concots

Cric-Crac s'en va t'en guerre. — Gare ! mes amis, les républicains ! Nous n'avons qu'à nous bien tenir. Cric-Crac, cravache en main, à cheval sur la loi municipale, pour me servir d'une expression des quatre contribuables, va piquer une charge à fond de train sur celui d'entre nous qui aura le malheur de bouger, de faire le moindre geste. Quand je songe que j'ai failli être pourfendu à raison de quatre lignes vides et nulles adressées au *Journal du Lot !!* Brr... ça me met tout chair de poule...

Pourtant j'admire cette belle ardeur guerrière de Cric-Crac et de tous ses camarades, se jetant à corps perdu partout où il y a lutte, dans la politique, sur les affaires communales, voulant tout sauver, tout diriger. Mais, hélas ! combien peu récompensés sont ces nobles efforts ! On dirait, au contraire, que les événements se précipitent en raison et en rapport de la combativité et de l'opiniâtre résistance de ces preux. Oh ! ingratitude des disciples qui, au lieu de vous inspirer de l'exemple du maître, laissez, par votre inertie, s'accomplir la plus cruelle des séparations !...

X. Z. Amen.

De quatre à quatre. — Nous nous arrêtions dimanche dernier sur la question des travaux communaux accaparés par un conseiller municipal, sous prétexte qu'a la plus habile des conceptions, il joint une pratique merveilleuse. Des renseignements pris à bonne source vont nous permettre aujourd'hui de compléter ce sujet. Les travaux d'aménagement de l'école actuelle de garçons ne furent pas donnés à l'adjudication, pour le bon motif qu'ils n'étaient pas à la charge de la commune. L'immeuble fut acheté sous condition que le vendeur le fit approprier d'après un plan approuvé par le Conseil municipal d'alors et par l'autorité compétente. Il peut paraître singulier que des conseillers actuels qui siégeaient à l'époque, qui donnèrent leur adhésion aux dits plan et achat, en aient perdu le souvenir, si toutefois à ce moment ils ont compris ce qu'ils faisaient.

Au sujet de la publicité des séances et des délibérations du Conseil municipal, on veut bien nous concéder cependant que si M. le Préfet ordonne à M. le Maire d'obéir à la loi, celui-ci se fera un plaisir de se soumettre immédiatement. Nous en prenons acte. En attendant, les administrés de M. Cavaillé n'auront qu'à l'imiter, à attendre un ordre individuel pour se conformer aux lois et règlements qu'il a mission lui-même de faire exécuter. Nous n'avons jamais trôné à la mairie, l'honneur d'avoir à convoquer les conseillers municipaux ou les électeurs ne nous a jamais incombé ; mais nous entendons user de nos droits de citoyens.

On nous dit encore à propos de M. le secrétaire de mairie — nommé depuis plusieurs lunes, — que nous ne saurions être autorisés à douter de sa capacité, attendu que nous ne l'avons jamais embarrassé. C'est parfaitement exact, n'ayant jamais rien eu à lui demander. Tant qu'ils y étaient, ces Messieurs auraient dû nous expliquer comment, à la rigueur, il peut même remplir les fonctions de Maire. Ils n'y ont pas songé. Nous allons le faire nous-mêmes.

Et en effet, qu'il nous raconte ce maire ce qui se passa au mois de juillet dernier, lorsque survint à Concots l'incident à la suite duquel un procès s'engagea. Est-ce que la partie plaignante ne fut pas chez M. le Maire le prier de lui signer les pièces tendant à obtenir l'assistance judiciaire ? Et M. le Maire étant absent, qui signa ces pièces ? qui apposa le sceau de la mairie ?

Est-ce que cet acte était... administratif, et le Maire ne dut-il pas revenir sur cette façon d'agir ? Monsieur le fils, dit-on, est un gros personnage !

Qu'on nous dise encore que ce n'est pas exact.

Les quatre
qui signent à l'original.

Castelfranc

Ecole des filles. — Sur les pressantes recommandations de M. de Monzie, M. le ministre de l'Instruction Publique vient d'accorder un compendium et trois belles cartes murales à l'école des filles de notre commune.

L'Institutrice et les élèves prient le *Journal du Lot*, de vouloir bien transmettre à M. de Monzie, leurs plus sincères remerciements.

Les parents sont heureux de saisir cette occasion pour témoigner publiquement à Mlle Albet, leur reconnaissance pour les soins dévoués qu'elle prodigue à leurs enfants. Elle ne ménage ni son temps, ni sa peine, pour les instruire. même en dehors de ses heures de classe, et tout en maintenant une discipline rigoureuse dans son école, elle a su se faire adorer de ses fillettes. A tel point que les élèves voient arriver avec plaisir la fin des vacances, parce qu'elle doit ramener leur maîtresse. Ce fait est si rare et fait tant d'honneur à celle qui en est l'objet que que nous avons cru devoir le signaler.

Esclauzels

Adjudication. — Lundi matin a eu lieu à la préfecture du Lot l'adjudication du chemin vicinal ordinaire n° 1, d'Esclauzels à Berganty.

Le montant des travaux était de 1.800 francs.

M. Gayet Urbain, de Cahors a été déclaré adjudicataire avec un rabais de 15 0/0.

Arrondissement de Figeac

Saint-Michel-Loubejoux

Comité républicain. — Le canton de Bretenoux a, sur 17 communes, 14 communes républicaines, trois seulement possèdent des municipalités réactionnaires, la commune de St-Michel-Loubejoux est une de ces trois. Aussi les républicains ont-ils senti le besoin de se grouper afin de mieux soutenir leurs intérêts et préparer, pour les prochaines élections, le terrain en vue de triompher de leurs adversaires, chose facile s'ils savent s'entendre et marcher unis à la bataille.

Pour cela ils ont eu l'idée de former un Comité.

Une trentaine de bons et sincères républicains se sont réunis dimanche sous la présidence de M. Boyer, le sympathique et dévoué conseiller général et de M. Masfrand, président du Comité radical démocratique de Bretenoux. Ces messieurs ont demontré l'utilité des Comités, ils ont bien fait comprendre à leur auditoire que l'union seule fait la force.

Après leurs improvisations on a procédé à la formation du bureau par élection, dont voici le résultat :

Président, M. Lafougal ; vice-président, M. Audubert père ; secrétaires, MM. Estandie fils, Ségala fils ; trésorier, M. Audubert fils.

Membres de la Commission : MM. Landes, Seylat Alain, Salgues, Grandval, Durand, Fouillaux Michel.

Avant de se retirer les membres du nouveau comité ont voté une adresse de félicitations au ministère.

* * *

En réponse à cette adresse, M. le Ministre, président du conseil, a envoyé à M. le président du Comité de St-Michel ses plus sincères remerciements pour l'adresse de félicitations que le Comité a bien voulu lui envoyer.

Cajarc

Comité républicain. — Par lettre de convocation individuelle en date du 23 février 1905, monsieur (pardon) le citoyen Cassayre prie les membres du *Comité républicain démocratique communal* d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu aujourd'hui dimanche 26, à 3 heures du soir, à la mairie de Cajarc.

Ordre du jour : Paiement des cotisations, compte-rendu financier ; renouvellement du bureau ; admission de nouveaux membres ; élections de délégués au comité cantonal.

Les lecteurs du *Journal du Lot* connaissent notre opinion sur le citoyen (pardon) monsieur Cassayre ; nous avons prouvé qu'il n'était pas l'homme qualifié pour conduire les troupes républicaines ; inutile aujourd'hui de revenir sur des détails qui n'ont d'ailleurs soulevé aucune protestation, soit de l'intéressé, soit de ses amis.

Notre opinion reste toujours la même et nous sommes persuadés que la majorité vraiment républicaine et démocrate du Comité saura trouver parmi ses membres, un citoyen digne de la confiance et du respect de tous les sincères. Nous ne prêchons ni ne faisons campagne pour personne, mais à ceux qui se disent embarrassés sur le choix d'un candidat, nous disons : « Regardez autour de vous et parmi vous et non au-dessus et nous citons comme exemple le choix d'un prolétaire au Conseil d'arrondissement et le choix d'un ouvrier comme président du petit groupe « le Prolétaire ».

R. V.

Notre nouvelle école. — Le Conseil municipal, d'après certains renseignements, semble devoir donner la préférence à un emplacement sis sur la route de Cahors, en face du hangar des phosphates.

Il convient d'attendre l'effet des nombreuses protestations que ce choix a déjà soulevées.

Figeac

Accident de voiture. — Mercredi dernier, vers deux heures de l'après-midi, au moment où le cocher de M. Châtelain attelait les chevaux à un break

devant l'écurie de son maître, rue Prat, l'un des animaux s'emballa avant que les traits du second eussent été accrochés, parcourut à une allure désordonnée la rue Tonfort, la place Saint-Sauveur, la rue du Chapitre, et s'engagea, toujours à la même allure, sur le quai Legendre. Arrivé en face du Café Central, l'animal alla s'abattre sur la bordure du trottoir. La bête n'a pas eu de mal, mais le véhicule a été en partie brisé.

Nous sommes heureux de constater que le passage de cet attelage imparfait dans ces rues si fréquentées n'ait pas causé d'accidents de personnes.

Combattants de 1870-71. — On nous annonce que le bureau de la société de secours mutuels des Combattants de 1870-71 se réunira dimanche 26 février, à l'hôtel-de-ville, à l'effet de procéder à la nomination d'un vice-président du comité d'érection du monument aux soldats morts pour la patrie pendant l'Année terrible.

Conférence agricole. — Dimanche 26 février, à deux heures et demie du soir, M. Pezet, professeur spécial d'agriculture, fera une conférence à la mairie de Figeac, salle de la justice de paix, sur les « Assurances mutuelles contre la mortalité du bétail ». Il sera question de la création d'une Association.

La halte de Flaujac. — Les travaux d'établissement de cette halte, aux Barthes, commenceront incessamment et seront poussés avec activité. Elle sera ouverte au public le 1er juillet, jour où commencera le service d'été. Les sommes affectées aux travaux, qui atteignent 50.000 fr., font présumer que la Compagnie transformera dans quelques années cette halte en station. C'est ce que nous désirons vivement dans l'intérêt des populations du causse de Livernon et des communes limitrophes du canton de Lacapelle-Marival.

Ecrasé par un bloc. — Aux mines de Soulié, près de Figeac, un ouvrier occupé à extraire du charbon a été écrasé par un bloc qui s'est détaché de la voute. L'état du blessé est très grave.

Aynac

Nécrologie. — Mardi dernier 21 février, out eu lieu à Aynac les obsèques de notre regretté ami, Adrien Mombertrand, qu'une longue et cruelle maladie a enlevé à l'affection des siens à l'âge de 38 ans. Une foule nombreuse assistait à cette lugubre cérémonie.

Une délégation d'une quarantaine de membres de la 330e section des vétérans des armées de terre et de mer, dont le défunt faisait partie, munis de leur drapeau l'ont accompagné à sa dernière demeure et ont offert à sa famille, la palme réglementaire.

M. Albert Laffon, vice-président de la section de Saint-Céré, a prononcé sur la tombe du cher disparu l'allocution suivante.

Mesdames, Messieurs,

Chers Camarades.

Chargé par le président, M. le capitaine Doucet, de le remplacer, dans cette douloureuse circonstance, je viens au nom de tous les membres de la 330e section des vétérans et sociétaires des armées de terre et de mer, adresser un dernier adieu à notre camarade Adrien Mombertrand.

La mort, cette grande égalitaire, par un de ses arrêts impitoyables et sans appel, vient de faucher une existence de plus.

Elle a choisi pour son œuvre de désolation, une victime dans la force de l'âge.

Détruisant de sa main de fer toutes les espérances que promet la jeunesse, implacable et cruelle, elle a frappé sans pitié, faisant de son épouse une veuve, de ses deux enfants si jeunes, des orphelins, de son père, un affligé inconsolable, les privant tous, à jamais de l'affection de l'époux, de l'amour paternel, qui était si nécessaire à ces petits, pour les conduire, les soutenir dans le chemin de la vie qui, pour beaucoup, est plein d'obstacle, et que sans appui, on surmonte difficilement.

Devant le malheur si grand qui frappe ce père cette épouse, ces enfants et tous les siens, le cœur se gonfle, les yeux se voilent de larmes et l'on sent grandir en soi-même et a leur égard des sentiments de commisération et de pitié. Que ces sentiments, que tous les assistants affirment ici par leur présence et leur émotion contenue, adoucissent, dans la mesure du possible l'immensé douleur de cette famille éplorée.

Que l'épouse trouve dans l'excès de sa douleur même, uni à l'amour maternel, le courage nécessaire pour élever les chers orphelins, en rappelant à leur souvenir belles traditions du cher disparu, qui les conduiront toujours vers le bien.

Adieu, cher camarade, repose ici en paix, dors ton dernier sommeil dans le grand dortoir, asile sacré où dans le silence des tombes le passant soucieux pense à Dieu ou à l'Infini ; et où nous viendrons tous dormir à notre tour. Nous laissons ici ton enveloppe terrestre, mais nous emportons ton souvenir. Nous n'oublierons jamais que nous occupions dans ton cœur une place à côté des tiens ; que nous étions pour toi une nouvelle famille, comme tu étais pour nous un frère que nous pleurons aujourd'hui et que nous regretterons toujours. Ensemble nous avions le culte du drapeau et l'amour de la Patrie.

Unis par le même idéal nous poursuivions les mêmes espérances, et si la destinée ne nous permet pas, à nous comme à toi, de les voir se réaliser, nous aurons au moins le sublime honneur, d'avoir semée une récolte, que nos enfants cueilleront en nous bénissant.

Adieu cher camarade, adieu ! je prononce ici la devise consacrée :

Oublier, Jamais.

Nous adressons à la famille Mombertand, si cruellement éprouvée, nos plus sincères condoléances.

E. G.

Leyme

Nous recevons au sujet de l' « Affaire des Instituteurs de Leyme » une correspondance anonyme qui a quelque intérêt. L'auteur de cette correspondance nous a l'air de voir les choses d'un autre œil que nous. Notre impartialité nous aurait fait un devoir d'insérer l'article, si son auteur avait daigné se faire connaître. Au *Journal du Lot* on peut compter sur une discrétion absolue, mais encore faut-il que nous sachions à qui nous avons affaire. C'est une règle dont nous ne pouvons pas nous départir.

***

Nous recevons, toujours au sujet de la même affaire, une seconde correspondance — signée — qui éclaire d'un jour nouveau les agissements de la municipalité de Leyme.

Ce ne serait pas accidentellement que l'administration préfectorale est mise en demeure au sujet des instituteurs ; c'est pour la municipalité de Leyme une affaire d'habitude.

Est-il vrai qu'au moment où un ancien instituteur de Leyme, voyant approcher le moment de sa mise à la retraite, fit bâtir une maison où il manifestait l'intention d'ouvrir un petit commerce que sa veuve tient aujourd'hui, son changement fut imposé à l'administration ?

Est-il vrai que, un peu plus tard, M. et Mme B..., instituteurs à Leyme, mais laïques intransigeants, furent à leur tour déplacés sur une injonction faite au candidat républicain la veille des élections ?

Toujours les mêmes procédés et, jusqu'à ce jour, les mêmes résultats ; les instituteurs sacrifiés au bon plaisir de de quelques politiciens qui mettent leur caprice avant les principes républicains.

La population de Leyme ouvrira-t-elle enfin les yeux sur ses véritables intérêts et les hommes politiques voudront-ils toujours être le jouet de quelques intrigants ?

Quel est le bon Instituteur qui voudra accepter Leyme, sachant d'avance qu'il y jouira d'une insécurité complète et d'une subordination que sa dignité ne lui permet pas d'accepter ?

L'administration reste juge de ce qu'elle a à faire au sujet de M. et Mme Delpech qu'elle a appelés à Leyme. Mais les instituteurs groupés dans leur Amicale sont résolus à savoir, par tous les moyens légaux, si leurs véritables intérêts, ceux qu'ils tiennent de la loi, peuvent leur être impunément ravis par un maire ou ses conseillers intimes.

En tout cas, on voit, par ce qui précède, que ce serait la 3e fois que les instituteurs de Leyme seraient sacrifiés.

Ils vont bien, ces Messieurs !

XXX.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche dernier. Tous les membres étaient présents, à l'exception de M. Linol, maire.

Présidence de M. Dauliac.

Au nom de la commission des travaux publics, M. Fleuret, rapporteur, donne lecture d'un rapport clair et précis, concluant à l'établissement d'un lavoir sur les terrains du foirail et indiquant un emplacement où l'écoulement des eaux pourrait se faire.

M. Dauliac fait remarquer à l'Assemblée que, comme conséquence de la sécheresse de l'année dernière et attendu que l'hiver aussi n'a pas été pluvieux, les sources alimentant le château-d'eau sont à l'heure présecte assez basses, il propose donc de renvoyer à la session de mai l'étude de ce projet.

Une autre proposition faite par un membre du Conseil et appuyée par MM. Fleuret, Maury, etc , etc, subit le même sort que la première, c'est-à-dire que le renvoi à la session de mai est voté à la presque unanimité.

Espérons que d'ici là nous aurons de l'eau pour nous permettre de voir mettre à exécution un projet si utile.

Gramat

Nécrologie. — La nouvelle de la mort de Mademoiselle Marie-Thérèse Le Bouëdec, professeur au collège de jeunes filles de Tarbes, nous a été communiquée tardivement.

Voici le compte-rendu de ses obsèques publié par *Les Pyrénées*, Journal républicain de Tarbes :

« Les obsèques de Mademoiselle Le Bouëdec, le regretté professeur de notre excellent collège de jeunes filles ont eu lieu ce matin au milieu d'un concours empressé. L'élite de la population Tarbaise, hauts fonctionnaires en tête, s'était fait un devoir d'apporter par sa présence, à la famille éplorée, à Madame Lacroix, la distinguée directrice du collège, et au dévoué personnel, le témoignage de sa respectueuse sympathie dans la douloureuse épreuve qui endeuille l'Université et la ville de Tarbes.

« Mademoiselle Le Bouëdec a été arrachée à l'affection des siens, jeune encore d'années, mais sa vie fut pleine d'œuvres, consacrée tout entière au service de l'Université et de sa ville d'adoption. L'émotion et les larmes des anciennes élèves du collège, qui firent à leur aimée maîtresse un cortège d'honneur, ont dit à tous les assistants plus éloquemment que nous ne saurions l'exprimer, qu'elle était la nature et la force de l'influence éducatrice que Mademoiselle Le Bouëdec exerçait sur ses élèves.

Comme l'a si bien fait ressortir avec sa simplicité émue M. l'Inspecteur d'Académie Ripet, parlant au nom des familles et de l'Université, les solides qualités pédagogiques de celle que nous pleurons, la distinction de son esprit et de ses manières, les dons les plus brillants d'une intelligence de premier ordre, n'étaient en elle que le rayonnement d'un cœur assoiffé de dévouement et qui se donnait sans réserve à sa noble tâche. Ses élèves l'on pleurée. Aucun professeur ne voudrait plus belle oraison funèbre ».

Mademoiselle Le Bouëdec était la nièce de M. Maynard de Lavalette, vice-président honoraire du Tribunal civil d'Alger qui passait régulièrement le temps des vacances à Gramat dans sa campagne de Bournerie.

Vaillac

Obsèques. — Vendredi une nombreuse assistance parmi laquelle trente membres du Comité Républicain Radical de Vaillac, accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle du citoyen Mazerguil.

La démocratie vaillacoise vient de perdre en lui un de ses plus vaillants défenseurs.

En cette douloureuse circonstance nous prions sa famille de vouloir bien accepter nos plus sincères condoléances.

Saint-Chamarand

Vol avec effraction. — Ces jours derniers, des malfaiteurs se sont introduits avec effraction dans la grange du nommé Jean Pradeau, cultivateur à St-Chamarand, et ont dérobé cinq poules estimées à la somme de 15 fr.

Les auteurs de ce vol sont inconnus.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Freyssinet-le-Gourdonnais.

Lamothe-Cassel

Choix étonnant. — Nos édiles ont eu une excellente idée, celle de voter des fonds destinés à l'achat de livres pour les bibliothèques scolaires. Fort bien. Nos félicitations, messieurs ! Cet argent ne pouvait être employé à une œuvre meilleure. Nous vous approuvons surtout de laisser à MM. les instituteurs et à Mme l'institutrice le soin de choisir ces livres. Vous avez reconnu, avec juste raison, que ces derniers pouvaient, mieux que personne, se procurer des ouvrages intéressants. Mais alors, vous nons permettrez de trouver un peu étonnant, messieurs les conseillers, que vous ayez, sans les consulter tous, décidé l'acquisition immédiate de l'*Indo-Chine française*.

Y avait-il urgence à acheter de suite le livre de l'ancien fonctionnaire de Méline ?... Beaucoup d'électeurs ne le pensent pas. Vous auriez pu, nous semble-t-il faire venir cet ouvrage, — si tant vous le croyez utile, — avec ceux que nos éducateurs nous choisiront. C'est que vous avez, sans doute, éprouvé le besoin, pour être agréables à un ami de M. Doumer, de faire un peu de réclame à celui qui, par ambition, a trahi son parti. Pour cela, vous ne méritez plus nos félicitations.

Comme vous, nous éprouvons la plus sincère amitié pour M. le Directeur de l'Office Colonial. Mais nous ne voudrions pas cependant, quoique celui-ci ait des droits à notre reconnaissance, contribuer à réhabiliter, aux yeux des républicains, celui qu'on appelle depuis sa dernière trahison, Doumer-la-Honte.

St-Germain

Foire du 22 février. — Au marché aux bestiaux grande affluence mais pas trop de transactions.

Marché à la volaille : Hausse sensible à cause de l'approche du Carnaval. Poulets jeunes, 0 fr. 80 ; poules vieilles, 0 fr. 70 ; dindons 0 fr. 50 le demi-kilo.

Œufs, 0 fr. 70 la douzaine.

Bibliographie

Il pleut, il vente. Sous la lampe, la soirée vous paraît interminable et vous bâillez en criant : « Que je m'ennuie ! » C'est bien fait ! Car pour ne pas vous ennuyer, il vous suffirait d'acheter *Mon Dimanche* et voici les articles que vous y auriez trouvés :

Le mort qui sert encore son maître, très curieuses révélations ;

Comment on pince les voleurs anglais ;

Les fantaisies des millionnaires ;

La petite rose et le petit bluet, délicieuse poésie de MAURICE ROLLINAT ;

Le dessous de plat à musique, désopilante scène de ménage, par CHARLES QUINEL ;

Sous le coup de la loi, très dramatique nouvelle ;

Un grand roman : **L'Homme invisible** ;

Une page pleine de **contes d'images** et de **jeux** pour vos enfants ;

Un grand concours avec 60 prix superbes.

Plus de *cinquante* articles Illustrés, jamais trop longs, jamais assommants et tous complets en un numéro !

Mon Dimanche est en vente tous les vendredis au prix de dix centimes ; avec lui on ne s'ennuie jamais.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1682e livraison (25 février 1905).

Le Chevalier de Puyjalou, par H. de Charlieu. — La sténographie française, par M. Eugène Guénin. — Les ballons-sondes et la météorologie, par M. Daniel Bellet. — Les hasards de la politique. — Le Tour de la lanterne, par Mme Savary. — Ajoncs et Bruyères, par Mme Barbé.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LES ANNALES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

DIRECTEUR : **Adolphe BRISSON**

SOMMAIRE DU 26 FÉVRIER 1905

Texte : La Fête des 100.000 des *Annales*. — Chronique Générale. — Notre Concours d'Espéranto. — Notes de la Semaine : Si j'étais Tsar, *Le Bonhomme Chrysale*. — Etudes et Croquis : La Préface des Réceptions Académiques, *Jules Claretie*. — Impressions et Paysages : La Ville de Dupleix, *Pierre Loti*. — Echos de Paris, *Sergines*. — Petit Mémento, *Mémor*. — Rimes Fantaisistes : Les Princesses Lointaines, *Franc-Nohain*. — Le Livre du Jour : En Russie, *Niet* ; Serge Alexandrovitch, *Maurice Dumoulin*. — Le Palais du Kremlin, *Armand Silvestre*. — Causerie Théâtrale : « Les Dragons de l'Impératrice », *Jean Thouvenin*. — Pages Oubliées : Le Roi de Syrie Assarkadon, *Léon Tolstoï* ; La Misère de Mme Dupleix, *Mme Albert Dupleix*. — Les Conseils de la Cousine : La Rencontre de la Bonté et de la Beauté, *Cousine Yvonne*. — Académie Française : Discours de M. *Emile Gebhart* ; Réponse de M. *Paul Hervieu*. — Mouvement Scientifique, *Henri de Parville*. — Mal d'Autrui n'est que Songe (roman), *Paul Bourget*.

Gravures : Le Grand-Duc et la Grande-Duchesse Serge ; Vue de Moscou et du Kremlin. — Au Vaudeville : Une Scène de la « Retraite » ; Portrait de M. Beyerlin, — A travers l'Actualité : Portraits de MM. Emile Gebhart et Paul Hervieu, de J.-F. Dupleix et Jeanne Dupleix ; Siège de Pondichéry.

Musique : Les « Dragons de l'Impératrice », Paroles de Georges Duval et Albert Vanloo ; musique d'André Messager.

Lectures pour la Veillée : Saynètes et Monologues ; Pièces à dire ; Cours d'Esperanto ; Cours de Chiromancie ; Comédie ; Les Jeux de la « Veillée ».

Abonnements :

FRANCE, ALGÉRIE ET TUNISIE : **10 fr. par an.**

UNION POSTALE : **12** francs **50 par an.**

Envoi gratis d'un numéro spécimen sur demande affranchie adressée 15, rue Saint-Georges, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6e. — Sommaire du 26 février 1905.

Vsse Nacla : Courrier du Dimanche. — A. de Gériolles : Chair à requins. — Jules Lévy : Mettez vos gants. — Paul Bourget : Monique (suite). — Paul et Victor Marguerite : L'eau souterraine (suite). — Capitaine Danrit : La guerre fatale (suite). — Paul Bonhomme : Mademoiselle Panache (suite). — François Deschamps : Au plat d'étain (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

Paris, départements, Algérie et Tunisie ; six mois 8 fr., un an 15 fr.

Etranger, union postale : six mois 10 fr., un an 18 fr.

On peut **s'abonner sans frais** dans tous les bureaux de poste.

Le Monde Illustré

13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro 2500 du 25 février 1905

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Russie : La mort du grand-duc Serge, gouverneur de Moscou. — Portraits du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse Elisabeth, sa femme. — Après l'attentat : La Grande-Duchesse suivant le corps de son mari que l'on ramène au Palais.

Egypte : Le voyage de l'impératrice Eugénie (1869-1905). — Jardin et Pavillon de Salam-Aleck, résidence de S. M. en 1869. — Excursion au tombeau des Rois (Thèbes 1869). — Savoy-Hôtel où l'Impératrice est descendue au Caire en 1905. — Un Portrait de l'Impératrice, d'après Winterhalter (1869). — Un Portrait récent de l'Impératrice Eugénie, d'après un dessin d'Ed. Zier (1904).

Madagascar : Une course de taureaux à Tananarive.

Paris : La maison de Victor Hugo rue Notre-Dame-des-Champs : Le Jardin et le Pont Romantique.

L'Hopital Cochin : Façade. — Cour intérieure. — Salle d'opération. — Vieilles baraques en bois. — Maison appartenant à l'Assistance Publique. — Pavillons nouveaux et jardins. — Etudiants et Etudiantes. — Une opération. — Les laboratoires des professeurs Chauffard et Vidal. — Ancienne Salle dans une baraque en bois. — Une Salle des Pavillons neufs.

Guerre Russo-Japonaise : Carte de la guerre. — Après la bataille de Shusampo. La passe de Mo-Tien-Ling.

Théâtre Illustré : Vaudeville : La retraite. — Variétés : Les dragons de l'Impératrice. — Monte-Carlo : Chérubin. — S. A. le Prince de Monaco et M. J. Massenet. — MM. G. Cain, A. Carré et F. de Croisset. — Mmes Marguerite Carré, Garden, Lina Cavalieri et M. Maurice Renaud.

Sports : Le Yachting automobile : Le « Cruisier » en acier Thomyeroff. — Le Chantier de la maison Pitre.

Roman illustré : *Voyage circulaire*, par Jean Pommerol. Illustrations de Vaccari.

Théâtres. — Échecs par M. D. Janowski. — Rébus. — Concours.

Le numéro 50 centimes

LE VOYAGE DE L'IMPÉRATRICE EUGÉNIE EN ÉGYPTE

(1869-1905)

Du *Monde Illustré* :

Voyageant dans le plus strict incognito, sous le nom de comtesse de Pierrefonds, l'impératrice Eugénie est arrivée, le 26 janvier, à Port-Saïd.

Lorsque les rives de l'Egyte se profilèrent à l'horizon, combien douloureuse à son cœur dut être la vision surgissant ainsi dans un brusque rappel du passé comme un radieux décor de féerie.

. . . . . .

C'est le 16 novembre 1869, l'*Aigle* s'apprête à faire son entrée dans la rade de Port-Saïd, à ce moment l'Empereur d'Autriche, arrivé la veille sur le *Gruf*, se fait conduire à bord du cuirassé français pour saluer la gracieuse souveraine, et de tous côtés on n'entend plus que la poudre gronder, tandis que les musiques militaires jouent l'air de la reine Hortense, *Partant pour la Syrie*, et qu'une clameur monte, enthousiaste, de la foule qui se presse sur les quais et les berges du canal.

Les fêtes qui suivirent cette arrivée triomphale ne firent qu'ajouter à l'enthousiasme de la première heure, et le khédive Ismaïl Pacha fut l'Aladin qui, d'un coup de baguette, fit surgir du milieu des sables sur les bords du lac Timsah, un palais enchanté.

Il serait trop longt d'énumérer tout ce que la munificence du petit-fils du grand Mehemet-Ali enfanta à l'intention de la souveraine des Français ; mais on peut dire qu'à la fin de novembre 1869, à l'heure où l'*Aigle* appareillait pour le départ, un programme de fête venait d'être rempli qui ferait époque dans les fastes du monde.

. . . . . .

Tandis que les côtes d'Egypte s'accusent davantage à l'horizon, la vision lentement s'élève des flots azurés, devant la voyageuse éternellement vêtue de noir, au fin profil de camée, et qui, appuyée sur la balustrade de la *Bohémia*, songe à la princesse lointaine de sa radieuse jeunesse et pleure silencieusement.

H. RAVON.

Bulletin Financier

La reprise est aujourd'hui générale ... les demandes ont été très suivies, l'approche de la liquidation paraît s'être fait sentir et on signale des rachats de vendeurs de primes.

Notre 3 0/0 a passé de 99,70 à 99,82.

Le Comptoir National d'Escompte est en hausse à 650.

Le Crédit Foncier cote 714 ; le Crédit Lyonnais est demandé à 1163 au lieu de 1154 clôture précedente ; la Société Générale s'avance à 638.

Nos chemins finissent : le Lyon à 1390 ; le Nord à 1785 et l'Orléans à 1535.

Parmi les valeurs industrielles ; le gaz a passé de 843 à 900 fr. pour finir à 899 ; le Suez clôture à 455 ; le Rio à 1641 ; la Briansk 460 et la Sosnowice à 1515.

L'Extérieure reprend à 92,05 ; l'Italien cote 104,60 ; le Portugais 68,40.

Le Russe consolidé est mieux à 88,70 ; le 3 0/0 1891 a passé de 74 à 74,20.

Le Turc ferme à 90,45 ; la Banque Ottomane, 600.

En Banque, la Général Mining and finance Corporation se traite aux environs de 90 fr.

La Capillitas Cooper s'est avancée à 48 fr. avec des demandes suivies.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS

AU COMPTANT ET A TERME

3 0/0	cpt	99	80
Jouissance 1er jan. 1905	tme	99	82
3 0/0 amor. Der. an. 1953.	cpt	..	..
Jouiss. 16 janv. 1905..	tme	..	..
Banque de France	cpt	3790	..
Action nom. jouis. 28 déc.	tme	....	..
Banque de Paris	cpt	1301	..
500 fr. t. p. jouiss. jan...	tme	1302	..
Crédit Foncier	cpt	715	..
500 fr. t. p. jouiss. jan....	tme	714	..
Crédit Lyonnais	cpt	1162	..
500 fr. t. p. jouiss. 25 sept.	tme	1163	..
Société générale. jouis. oct.	cpt	637	..
Est	cpt	960	..
500 fr. t. p. jouiss. nov...	tme	959	..
Paris-Lyon-Méditerranée.	cpt	1397	..
500 fr. t. p. jouiss. nov...	ter	1390	..
Midi	cpt	1210	..
500 fr. t. p. jouiss. jan...	tme	....	..
Nord	cpt	1795	..
400 fr. t. p. jouiss. jan...	tme	1785	..
Orléans	cpt	1534	..
500 fr. t. p. jouiss. oct..	tme	1535	..
Ouest	cpt	916	..
500 fr. t. p. jouiss. oct..	tme	...	..
Métropolit. 250 f. t. p. juill.	tme	619	..
Suez act. 500 f. t. p. j. jan.	tme	4550	..
— 5e civile..... jan.	cpt	3400	..
Proc. Thomson-Houston. j.	tme	928	..
Espagne extér. 4 0/0 jan..	tme	92	05
Russe 4 0/0 1901.... déc.	cpt	90	..
— 3 0/0 1896.... fév.	cpt	72	50
Rio-Tinto.... jouiss. nov.	tme	1641	..

MINES D'OR

Rand Mines	272	50
Chartered	45	75
East Rand	213	..

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 22 75 à 23 » » ; mars 23 » » à 23 25 ; mars-avril 23 » » à 23 25 ; 4 de mars 23 50 à 23 75 ; 4 de mai 23 50 à 23 75. Cir. : »,500. Liq. : »,»».

65 ANNÉES DE SUCCÈS

ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS

(SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE)

HORS CONCOURS — PARIS 1900

Bébé Souffre De Ses Dents !

LA première dent de Bébé, quel orgueil pour la tendre Maman ! Mais hélas ! que de peines, que d'insommies, d'anxiété ont dû, jour et nuit, endurer la mère et l'enfant ! Pour éviter ces tourments, il suffit d'employer l'Emulsion Scott, cette forme moderne de l'huile de foie de morue qui, ainsi préparée, est absolument exempte du désespérant goût de poisson ; l'EMULSION SCOTT est, en effet, si savoureuse que les enfants l'absorbent avec le plus grand plaisir. De plus, la perfection du mélange et l'addition des bienfaisants hypophosphites de chaux et de soude font que l'EMULSION SCOTT est trois fois plus efficace que l'huile à l'état naturel et, par conséquent, amène trois fois plus vite la guérison.

En voici une preuve nouvelle que vous donne Mr. Cammas, 7, rue St-Roch, à Castres :

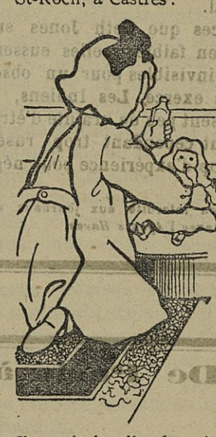

Vous savez combien est difficile pour certains enfants l'époque de la dentition. Durant 14 mois, ce fut pour ma fillette un véritable supplice. Que ne lui ai-je plus tôt donné de l'EMULSION SCOTT ! car, ô bonheur ! cette délicieuse crème d'huile de foie de morue, si douce au goût, si facile à digérer, eut vite raison du mal. Ma fillette a 3 ans maintenant, et a perdu cette chétivité qui nous inquiétait tant, elle est très forte, sa mine est magnifique. L'EMULSION SCOTT a fort bien réussi !

Il serait inutile d'espérer obtenir semblables résultats de l'huile ordinaire qui, bien au contraire, fatigue l'estomac. Quant aux grossières imitations "bon marché", méfiez-vous en ! Elles sont non seulement inférieures comme prix mais, surtout, inférieures comme qualité.

L'Emulsion Scott

est, au contraire, un remède sérieux, consciencieusement préparé, qui sûrement et radicalement vous guérira !

Pour en essayer, adressez-nous, tout en mentionnant ce journal, o fr. 50 de timbres-poste, nous vous ferons parvenir, franco, un échantillon. EMULSION SCOTT (Delouche & Cie) 356, rue St-Honoré, Paris.

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales et Concours agricoles de

PARIS 1900, Grand Prix Hors Concours - LONDRES 1902 - AMSTERDAM 1902, Grand Prix

14e ANNÉE Bouillie "G. MARQUÉS" 14e ANNÉE

classée en première ligne aux essais comparatifs faits par l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

Pour éviter toute tromperie n'acheter qu'aux vendeurs

exclusifs de la Maison à

MM.	MM.	MM.
Cahors, E. Dèzes, négt rue J.-Caviole.	Gramat, J. Darnis, négociant.	Puy-l'Evêque, F. Leygue, négociant.
Gourdon, V. Isidore, négt av. Cavaignac.	Cazals, Crouzat fils, négociant.	Castelnau-Montratier, Buzenac, nt.
Albas, Cassan, négociant-épicier.	Lacapelle-Marival, E. Guire, négt.	Puybrun, E. Laussac, négociant.
Figeac, Hébrard et Albe, négociants.	Condat, Gouygou, négociant.	Lalbenque, P. Ausset, négociant.
Souillac, Maison Viot, Arestenc, sucr.	Bretenoux, Bombézy Jne, négociant.	Bélaye, Ve Lacombe, négociante.
Martel, Linol, négociant.	St-Germain du Bel Air, Miquel, négt.	Luzech, E. Lugan, négociant.
Cajarc, Bonnet fils.	Lascabanes, Castes, négociant.	Salviac, Delmon, négociant.
Quatre Routes, Fos fils, négociant.	Anglars (Castelfranc), Bouyssou.	Lasbouygue, Cayla, négociant.
Beaulieu (Corrèze), Dubois et fils, négts.		

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes du Carnaval 1905

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion des fêtes du Carnaval 1905, les billets Aller et Retour à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 2 et G. V. n° 102, du samedi 4 mars au mardi gras 7 mars inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du mercredi des Cendres 8 mars.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 8 mars.

Excursions aux stations thermales et hivernales

Des Pyrénées et du Golfe de Gascogne Arcachon, Biarritz, Dax. Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1re classe et de 20 0/0 en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi, et notamment pour : *Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary* (halte).

Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **25** jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE

L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

Demandez partout les **Lectures de la Semaine, 15 c.** le numéro.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patenté en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Bd Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. **« Tout pour l'hygiène »** telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU Dr GELIS

contre les Pellicules et la chûte des Cheveux. — Résultat garanti. Prix : **2** fr. **50** et **1** fr. **50**. - Flacon n° 2 : **3** fr.

Je suis acheteur au comptant de quantité **BILLES NOYER SAINES**. Faire offre avec quantité et prix A. Bertelin, 32, rue de la Victoire, Paris.

Le propriétaire gérant : A. COUESLANT.

Atelier de Tapisserie

JEAN MISPOULIÉ

TAPISSIER

EX-OUVRIER DE M. CAPMAS

11, Rue Saint-Urcisse, CAHORS

Vente et pose de papiers-peints. — Fabrication et réparation de sommiers élastiques et de sièges en tous genres. — Confection de rideaux.

TRAVAIL SOIGNÉ

PRIX MODÉRÉS

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie

HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER

CORBEILLES DE MARIAGE

Fantaisie. — Articles de Religion

ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT

Réparation et gravure

Seul représentant de l'OMÉGA

Seul représentant de l'ORFÈVRERIE CHRISTOFLE

BOURGET DENTISTE

9 — RUE DU LYCÉE — 9

SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée

Tous les travaux sont garantis sur facture

Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs

GRANDE BAISSE DE PRIX

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, *Boulevard Gambetta*

Maison Bouyssou, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

LACTINA SUISSE

ALIMENT POUR VEAUX

Médaille d'Argent, Expos. Univ. Paris 1900

Aliment complet remplaçant avec une énorme économie le lait naturel pour l'élevage et l'engrais des veaux et porcelets **20 ans de succès.**

FRANÇOIS BRUNNER, fabricant à Lyon

On trouve la " LACTINA SUISSE " chez MM.

E. Espinasse, négociant à Limogne. — Pezet, grainetier à Cahors. — Auguste Mouisset, négt. à Fumel. — Pierre Bachler, sellier à Bagnac. — Lamothe et Chansard, grainetiers à St-Céré. — On demande des dépositaires là où il n'en existe pas encore.

FEUILLETON DU « **Journal du Lot** » 8

LA CAPTIVE DES MOHAWKS

PAR

Camille de CENDREY

V

Seth trouve la piste et il la quitte

— Allons, en avant ! »

Et Seth partit d'un pas rapide. Il se tenait légèrement penché en avant, et son œil gris et perçant interrogeait continuellement le sol. Graham le suivait à quelques pas en arrière ; il avait le canon de sa carabine passé sous son bras gauche et la crosse dans sa main droite, de façon à être prêt à faire feu au premier signal.

Les traces que Seth Jones suivait étaient bien faibles ; elles eussent été tout à fait invisibles pour un observateur moins exercé. Les Indiens, quoiqu'ils eussent peu de crainte d'être suivis, étaient cependant trop rusés et avaient trop d'expérience pour négliger aucune précaution qui pût mettre en défaut les ennemis disposés à les suivre. Ils étaient partis selon l'habitude indienne, à la file, c'est-à-dire que chacun d'eux marchait sur la piste de celui qui le précédait, de sorte qu'en regardant à terre on était porté à croire qu'un seul sauvage avait passé en cet endroit. Ina avait été forcée de voyager de cette façon, et plus d'une fois, lorsque par inadvertance elle avait fait un faux pas, un coup terrible lui avait rappelé son devoir ; les feuilles portaient si peu l'empreinte d'une pression, elles étaient si peu foulées et si peu dérangées, qu'en se baissant et en examinant avec soin le terrain, on voyait à peine les traces que les mocassins y avaient laissées ; on reconnaissait difficilement qu'une feuille était dérangée ou qu'une petite branche n'avait pas encore repris la position qu'elle occupait avant d'avoir été pliée par le pied d'un être humain. Ces légers indices, il est vrai, ne pouvaient cependant échapper à l'œil exercé du pionnier ; ils étaient aussi visibles pour lui que les empreintes d'un pied sur un sol poudreux. Tout à coup Seth s'arrêta, releva la tête, et, se tournant vers Graham, dit :

« Nous gagnons du terrain.

— Ah ! vraiment !... Que je suis heureux de l'apprendre !... Quand pourrons-nous les atteindre ?

— Je ne saurais le dire au juste, mais il faudra encore du temps ! ils vont d'un assez bon pas, et ils ne se sont arrêtés que de temps à autre la nuit dernière pour laisser reposer Ina. Dieu les damne, ces chiens ! elle aura besoin de se reposer plus d'une fois avant d'en avoir fini avec eux.

— Ne pouvez-vous estimer leur nombre ?...

— Ils sont à peu près une vingtaine, des meilleurs guerriers mohawks. Je puis affirmer cela d'après leurs traces.

— Comment cela ? on n'en voit qu'une, cependant ?

— Naturellement, mais j'ai mes petites indications à moi !

— Avez-vous faim ?

— Pas du tout ; je puis rester sans manger jusqu'à l'après-midi sans inconvénient.

— Je puis attendre aussi ; veillez bien, et en avant ! »

Seth s'enfonça de nouveau dans les bois, et les deux amis poursuivirent leur voyage comme auparavant. Le soleil était déjà haut sur l'horizon ; ses rayons brillants perçaient les voûtes de la forêt en plusieurs endroits, et ils pénétraient parfois en flots dorés jusque sur le sentier que suivaient nos voyageurs.

Après avoir traversé quelques petits ruisseaux limpides où ils purent reconnaître que ceux qu'ils poursuivaient avaient étanché leur soif en passant, ils rencontrèrent des daims effrayés qui s'élançaient en avant, s'arrêtaient et regardaient avec étonnement, puis reprenaient de nouveau leur course dans leurs domaines solitaires. Graham eut de la peine à résister à la tentation d'abattre un de ces animaux, surtout lorsqu'il commença à sentir les premiers aiguillons de la faim ; mais il connaissait trop le danger qu'il y avait à hasarder un coup de fusil, qui pouvait attirer sur eux en un instant leurs plus mortels ennemis.

Tout à coup Seth s'arrêta et éleva la main :

« Qu'est-ce que cela signifie ?... dit-il en regardant sur le côté de la piste.

— Quoi donc ? demanda Graham en s'approchant de lui.

— La piste se partage ici. Ils doivent s'être séparés en deux bandes, mais je ne puis deviner pourquoi.

— N'est-ce pas une ruse pour dérouter ceux qui pourraient les poursuivre ?

— Oui, c'est cela ; mais écoutez ! Vous allez suivre la principale piste, tandis que moi je prendrai celle de côté et nous verrons bientôt. »

Graham fit ce qu'il lui ordonnait, quoiqu'il eut beaucoup de peine à suivre les traces des fugitifs, mais c'était une ruse ; comme ils s'y étaient attendus les deux pistes se réunirent quelques pas plus loin.

« Il faut bien prendre garde à ne pas être déroutés par ces stratagèmes, remarqua Seth. Je dois surveiller le terrain de plus près, ayez l'œil bien ouvert pour que je ne fasse pas la culbute dans un nid de frelons. »

Ils s'avancèrent alors avec prudence et rapidité ; vers le milieu de l'après-midi, ils s'arrêtèrent devant une rivière d'une largeur considérable. Seth sortit de ses poches quelques beaux quartiers de venaison séchés qu'il avait apportés avec lui de l'établissement, et nos deux amis firent un bon repas. Cela fait, ils se relevèrent et se mirent en route.

« Voyez cela, dit Seth en montrant le milieu de la rivière ; observez cette pierre, et remarquez comme elle est placée ; voyez-vous à côté l'empreinte du mocassin ? L'un deux a fait ici un faux pas, soyons prudents ! »

Il entra dans l'eau et traversa la rivière suivi de Graham. Lorsqu'ils furent de nouveau sur la terre ferme, les ombres du soir commencèrent à s'amasser sur la forêt ; déjà les oiseaux avaient cesser leurs chants ; il y avait cependant une lune brillante, si brillante même, qu'ils résolurent de continuer leur poursuite.

Leur marche alors se ralentit beaucoup, car Seth était obligé de faire grande attention pour conserver la piste, et s'il n'y avait pas eu dans le bois quelques clairières où ils pouvaient voir aussi bien qu'au milieu du jour, ils auraient été forcés d'attendre jusqu'au matin. Plusieurs fois Graham fut obligé de s'arrêter tandis que Seth se traînait sur les mains et sur les genoux pour découvrir la trace des Indiens. Ils ne trouvèrent aucun signe qui indiquât que les indiens avaient campé, et ils jugèrent d'après cela, que leurs ennemis avaient l'intention d'atteindre leur tribu avant de se reposer, ou qu'ils étaient cachés quelque part dans le voisinage. Cette dernière supposition était la plus vraisemblable et la pudsence exigeait qu'ils fusssent toujours sur leurs gardes.

Tout à coup, Graham s'aperçut que les arbres paraissaient plus petits et plus clairsemés, comme aux approches d'une grande clairière. Il appela l'attention de Seth sur cette particularité et ils furent du même avis. Quelques minutes plus tard, ils entendirent le bruit d'un torrent et ils se trouvèrent bientôt sur les bords d'une grande crique formée par une rivière. Le courant était très rapide ; mais ils n'hésitèrent pas à se jeter au milieu des flots qu'ils traversèrent à la nage. La nuit était douce et agréable, ils ne souffrirent donc guère de ce bain forcé, qui mouilla leurs vêtements et les rendit collants : mais l'exercice de la marche leur rendit bientôt une chaleur suffisante.

(*A suivre.*)

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'*Agence Havas*.

(SERVICE D'HIVER 1904-5)

De Paris à Toulouse par Cahors

		17	5 (1)	23 (3)	35	1125
		DIRECT.	EXPRESS.	EXPRESS.	DIRECT.	OMNIBUS
		1re, 2e, 3e class.	1re classe	1re classe.	1re, 2e, 3e class.	1re, 2, 3e classes
PARIS (Orsay).....	départ...	2 45 s.	10 22	9 3	11 1 s.	—
PARIS (Aust.).....	départ...	3 »	10 31	9 12 s.	11 14	—
LIMOGES	arrivée..	2 1 matin.	4 38 m.	3 11 matin	9 2	—
	départ...	3 34 matin.	4 46	3 20 matin	9 29	—
BRIVE	arrivée..	6 35	6 33 soir.	4 52	12 27	—
	départ...	6 45	7 1 soir.	4 59	1 12	7 18
Gignac-Cressensac		7 20	—	—	1 47	7 56
SOUILLAC.....	arrivée..	7 40	7 39	5 35	2 7	8 17
	départ...	7 45	7 40	5 37	2 10	8 30
CAZOULÈS.....		7 53	—	—	2 18	8 39
Lamothe-Fénelon		8 9	—	—	2 34	8 54
Nozac		8 19	—	—	2 44	9 5
GOURDON.....		8 31	8 8	6 2	2 56	9 17
Saint-Clair		8 40	—	—	3 5	9 27
Dégagnac.....		8 51	—	—	3 16	9 39
Thédirac-Peyrilles.....		9 2	—	—	3 27	9 51
Saint-Denis-Catus		9 13	—	—	3 38	10 2
Espère.....		9 22	—	—	3 47	10 12
CAHORS.....	arrivée..	9 32	8 47	6 38	3 57	10 23 soir.
	départ...	9 41	8 53	6 43	4 5	— 7 30 matin.
Sept-Ponts.....		9 51	—	—	4 16	— 1131 — 7 42 matin.
Cieurac.....		10 5	—	—	4 32	7 59
Lalbenque		10 12	—	—	4 40	8 8
Caussade.....		10 45	9 35	7 20	5 15	— 8 45
MONTAUBAN.....	arrivée..	11 19	10 2	7 46	5 55	9 27
TOULOUSE.....	arrivée..	12 13	10 49 s.	8 38	7 51	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	42 (4)	16 (2)	1140-1128	1132 (*)	4	1126	1136	40
	EXPRESS	EXPRESS	OMNIBUS	DIRECT	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
		1re classe.	1re 2e 3e class.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.	1re, 2e, 3e cl.
TOULOUSE..d.	1 » s.	2 43 s.	3 18 s.	5 45 s.	8 40 s.	—	9 16 m	6 5 m
MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 30	9 31	—	10 53	7 20
Caussade.....	—	4 1	5 20	8 11	9 53	—	11 33	8 1
Lalbenque.....	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13 s.	8 43
Cieurac.....	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52
Sept-Ponts.....	—	—	6 33	9 13	—	—	12 34	9 4
CAHORS.. arr.	2 45	4 38	6 42	9 21	10 30	—	12 42	9 12
CAHORS.. dép.	2 49	4 49	6 52	—	10 36	5 57 m	—	9 29
Espère.....	—	—	7 5	—	—	6 11	—	9 41
St-Denis-Catus .	—	—	7 19	—	—	6 25	—	9 54
Thédirac-Peyril.	—	—	7 33	—	—	6 41	—	10 7
Dégagnac.....	—	—	7 42	—	—	6 50	—	10 16
Saint-Clair.....	—	—	7 52	—	—	6 59	—	10 25
GOURDON.....	—	5 31	8 7	—	11 19	7 17	—	10 38
Nozac.....	—	—	8 16	—	—	7 26	—	10 46
Lamothe-Fénel .	—	—	8 25	—	—	7 36	—	10 55
CAZOULÈS.....	—	—	8 38	—	—	7 50	—	11 8
SOUILLAC . a.	3 47	5 52	8 46	—	11 43	7 58	—	11 15
SOUILLAC . d.	3 48	5 57	8 51	—	11 44	8 7	—	11 18
Gignac-Cressens.	—	—	9 21	—	—	8 37	—	11 44
BRIVE..... a.	4 24	6 33	9 56	—	12 21 m.	9 11	—	12 12
BRIVE..... d.	4 28	7 »	—	—	12 28	—	—	12 50 soir.
PARIS (A.) arr.	11 51 m.	4 14 m.	—	—	8 34	—	—	11 16
PARIS (O.) arr.	11 59	4 23	—	—	8 43	—	—	11 25

1 et 2) 2e classe, pour 200 kilomètres minimum ; 3e classe pour 500 kilomètres.
3 et 4) 2e classe, pour 300 kilomètres minimum ; 3e classe, pour 400 kilomètres.
(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

		(3e cl.)			
CAHORS. — dép.....	6 5 matin	7 28 matin	12 49 soir	7 soir.	
Mercuès.....	6 19 matin	7 50 matin	1 3 soir	7 14 soir	
Douelle (*Arrêt*).....	6 23	—	1 7	7 18	
Parnac.....	6 30	8 9	1 14	7 26	
Luzech.....	6 36	8 20	1 20	7 32	
Castelfranc.....	6 49	8 46	1 32	7 46	
Prayssac (*Arrêt*).....	6 52	—	1 35	7 49	
Puy-l'Evêque.....	7 1	9 11	1 43	8 1	
Duravel.....	7 8	9 25	1 50	8 8	
Soturac-Touzac	7 16	9 37	1 58	8 16	
Fumel.....	7 25	10 2	2 7	8 27	
LIBOS	7 31	10 9	2 13	8 33	
PARIS	11 16 s.	—	4 14 m.	8 23 s.	

De Libos à Cahors

PARIS (Aust.).....	8 5 s.	11 14 soir.	7 41 m.	
LIBOS.... dép.....	7 55 matin.	3 17 soir.	9 9 soir.	
Fumel	8 1 matin.	3 24	9 15 soir.	
Soturac-Touzac	8 11	3 34	9 25	
Duravel.....	8 18	3 41	9 32	
Puy-l'Evêque.....	8 25	3 48	9 39	
Prayssac (*Arrêt*).....	8 32	3 55	9 46	
Castelfranc.....	8 39	4 »	9 51	
Luzech.....	8 50	4 10	10 1	
Parnac.....	8 58	4 18	10 9	
Douelle (*Arrêt*).....	9 3	4 23	10 14	
Mercuès.....	9 8	4 28	10 19	
CAHORS. — Ar.....	9 20	4 40 s.	10 31 s.	

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Aust.)... départ.	8h 5 s.	»	11h 14	10h 31 m	
St-Denis-les-Martel.....	5 46 matin	10 1 matin	1 52 soir.	7 37 soir.	
Vayrac.....	5 54 matin	10 29 matin	2 1 soir.	7 45 soir.	
Bétaille..... (arrêt).	5 58	»	2 5	7 49	
Puybrun	6 6	11 »	2 13	7 57	
Bretenoux-Biars.....	6 18	11 13	2 23	8 7	
Port-de-Gagnac.....	6 25	»	2 30	8 14	
Laval-de-Cère.....	6 35	»	2 38	8 22	
Lamativie.....	6 55	»	2 58	8 42	
Siran..... (arrêt)	7 11	»	3 14	8 58	
La Roquebrou.....	7 26	»	3 30	9 13	
AURILLAC..... arrivée.	8 9	»	4 11	9 52	

Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris

AURILLAC..... départ..	4h 32 matin	»	9h 27 matin	3h 9 soir.	
La Roquebrou.....	5 14 matin	»	10 7	3 52 soir.	
Siran..... (arrêt)	5 27	»	10 20	4 5	
Lamativie.....	5 44	»	10 37	4 22	
Laval-de-Cère	6 2	»	10 55	4 40	
Port-de-Gagnac.....	6 10	»	11 3	4 48	
Bretenoux-Biars	6 19	7 41 matin	11 15	4 58	
Puybrun	6 30	8 5 matin	11 24	5 7	
Bétaille ..... (arrêt).	6 36	»	11 30	5 13	
Vayrac.....	6 41	8 31 matin	11 36	5 20	
St-Denis-les-Martel.....	6 48	8 42	11 43	5 27	
PARIS (Aust.).. arrivée.	»	»	11 16 s.	4 14 m.	

Nota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 5 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 19 soir.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel.

Le Buisson.. dép.	»	6 35 matin.	11h 1	3 30	7h 30
Sarlat.....	7h » matin.	7 33 matin	12 »	4 40	8 43 soir.
Cazoulès	7 41 matin.	═══	12 41	5 24 soir.	9 25
Souillac.....	8 1	10 30 matin.	12 54	6 2	9 33
Le Pigeon.....	8 15	11 3 matin.	1 8 soir.	6 17	»
Baladou....Arrêt	8 19	»	1 12	6 21	»
Martel.....	8 26	11 33	1 20	6 29	»
St-Denis-p.-M. ar.	8 36	11 50	1 30	6 40	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M..d.	»	6h 56 matin.	»	12h 15 soir.	7h 47 soir.
Martel.....	»	7 10 matin.	»	12 29	8 1
Baladou....Arrêt	»	7 16	»	12 35	8 7
Le Pigeon	»	7 21	»	12 40	8 12
Souillac.....	6h 5 matin.	7 31	9h 9 matin.	1 10	8 45
Cazoulès.....	6 13 matin.	═══	9 18 matin.	1 21	8 55
Sarlat.....	6 53	5 35 matin.	10 »	2 23	9 40
Le Buisson.. arr.	»	6 30 matin.	»	3 21	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

	EXPRESS			EXPRESS		EXPRESS
TOULOUSE dép.	4h 55 matin	6h 52 matin.	12h 46 soir.	4h 1 soir.	»	12h 25 matin.
CAPDENAC arr.	9 55 matin	10 20 matin.	4 1 soir.	8 49 soir.	»	6 25
CAPDENAC dép.	10 11	10 35	4 9	9 13	4 35 soir.	6 45
FIGEAC	11 1	10 47	4 21	9 28	4 55 soir.	8 »
Le Pournel.....	11 45	»	»	9 53	═══	8 22
Assier	12 15 soir.	11 10	4 45	10 7		8 35
Gramat.....	12 55 soir.	11 29	5 6	10 29	3 54 soir.	9 »
Rocamadour (1)..	1 26	11 40	»	10 41	» matin	9 24
Montvalent.....	1 57	»	5 31	10 58	4 30 soir.	9 45
St-Denis-p.-Martel ar.	2 12	12 1 soir.	5 41	11 8	4 45 soir.	9 56
St-Denis-p.-Martel dép.	2 26	12 3 soir.	5 48	11 12	4 51 soir.	10 5
Quatre-Routes...	2 46	12 12	5 57	11 21	5 22 soir.	10 19
Turenne.....	3 12	»	6 6	11 30	5 49 soir.	10 33
BRIVE..... ar.	3 59	12 37	6 27	11 55	6 29 soir.	11 2
PARIS (Aust.) ar.	»	11 16	4 14 m.	8 23 m.	»	» »

1 Ce train ne s'arrête à Rocamadour que du 1er mai au 31 octobre.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	EXPRESS	EXPRESS			
PARIS (Aust.) dép.	10h 31 m soir	9h 12 s. matin.	8 5 s.	»	11h 14 soir.
BRIVE..... dép.	6 43 soir.	8 1 matin.	4 39 matin.	»	12 53 soir.
Turenne	7 8 soir.	8 26 matin.	» » matin.	»	1 18 soir.
Quatre-Routes.	7 16	8 37	5 8	»	1 28
St-Denis-près-Martel arr.	7 24	8 45	5 16	»	1 36
St-Denis-près-Martel dép.	7 27	8 51	5 22	»	1 42
Montvalent.....	7 39	9 4	» »	»	1 56
Rocamadour (1)....	7 57	9 25	» »	»	2 15
Gramat.....	8 9	9 41	6 »	»	2 30
Assier	8 28	10 2	6 20	»	2 51
Le Pournel.....	8 37	10 12	» »	»	3 1
FIGEAC.....	8 55	10 33	6 45	5 13 soir.	3 21
CAPDENAC. arr.	9 6	10 47	6 56	5 26 soir.	3 35
CAPDENAC. dép.	9 14	11 5	7 14	»	4 2
TOULOUSE... arr.	12 23 m.	3 52 s.	10 59	»	8 28

1 Ce train ne s'arrête à Rocamadour que du 1er mai au 31 octobre.

De Cahors à Capdenac

CAHORS. — dép.....	7 11 matin	1 27 soir.	6 47 soir.	
Cabessut, halte.....	7 20 matin	1 36	6 56 soir.	
Arcambal	7 31	1 47	7 5	
Vers.....	7 40	1 56	7 13	
Saint-Géry.....	7 49	2 4	7 21	
Conduché.....	8 2	2 17	7 32	
Saint-Cirq, halte	8 9	2 24	7 38	
St-Martin-Labouval..	8 21	2 33	7 45	
Calvignac, halte.....	8 29	2 41	7 51	
Cajarc	8 43	2 55	8 2	
Montbrun, halte.....	8 54	3 6	8 11	
Toirac	9 4	3 16	8 19	
Lamadeleine.....	9 17	3 29	8 30	
CAPDENAC. — Ar...	9 29	3 41	8 41	
PARIS (Aust.).....	11 16	4 14	8 23	

De Capdenac à Cahors

PARIS (Aust.).....	8 5 s.	9 12 s.	11 14 s.	
CAPDENAC. — Dép..	7 23 matin.	11 9 matin.	5 39 soir.	
Lamadeleine.....	7 34 matin.	11 21 matin.	5 51 soir.	
Toirac	7 44	11 33	6 3	
Montbrun, halte.....	7 52	11 42	6 12	
Cajarc	8 2	11 55	6 24	
Calvignac, halte.....	8 12	12 6 soir.	6 35	
St-Martin-Labouval..	8 20	12 14 soir.	6 44	
Saint-Cirq, halte.....	8 28	12 23	6 53	
Conduché.....	8 34	12 30	7 »	
Saint-Géry.....	8 48	12 45	7 20	
Vers.....	8 53	12 51	7 26	
Arcambal.....	9 1	1 »	7 35	
Cabessut, halte.....	9 11	1 11	7 46	
CAHORS. — Ar.....	9 19 m	1 19	7 54	

De Sarlat à Gourdon

SARLAT.....	9 » matin	1 29 soir	8 31 soir.	
Carsac.....	9 11 matin	1 44 soir	8 42 soir	
Grolejac	9 19	1 54	8 50	
St-Cirq-Madelon	9 24	2 1	8 55	
Payrignac (arr.).....	9 31	—	9 1	
GOURDON.....	9 41	2 18	9 10	

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	7 35 matin	11 38 matin	4 50 soir.	
Payrignac (arr.).....	7 44 matin	11 47 matin	—	
St-Cirq-Madelon.....	7 51	11 54	5 6	
Grolejac	7 56	11 59	5 14	
Carsac.....	8 6	12 13 soir.	5 28	
SARLAT	8 17	12 24 soir.	5 42	